



délibérations du Comité Syndical Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 517/2025

OBJET : Budget
supplémentaire
2025

Membres : 24

Présents votant : 12

Pouvoirs : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 Mars

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 22 Mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2,
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Claude REVEL, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean-Claude CLOZIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Sébastien VAISSADE, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean Marie SABATIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean-Luc REQUI, Délégué de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Yvon PELLET, Conseiller départemental du canton du CRES,
- Monsieur Louis Henry ALIX, Délégué suppléant de la Communauté de communes du GRAND ORB.

Madame la Présidente informe que le compte administratif 2024 laisse apparaître le résultat présenté ci-dessous. En l'absence de Restes à Réaliser, Madame la Présidente propose à l'assemblée l'affectation comme suit.

Article	Libellé	F/I	PROPOSE	
			Dépenses	Recettes
002	Report du résultat de fonctionnement	F		121.433,09 €
7473	Participations département: subvention entretien Domaine	F		-50.000,00 €
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	F	4.200,00 €	
62268	Honoraires et conseil	F	4.452,00 €	
6228	Divers honoraires	F	2.400,00 €	
64131	Rémunération personnel non titulaire	F	58.381,09 €	
65312	Frais de déplacements	F	2.000,00 €	
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		71.433,09 €	71.433,09 €
001	Report du résultat d'investissement	I		45.508,13 €
2088	Autre immobilisations incorporelles	I	10.000,00 €	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	I	15.508,13 €	
21838	Matériel informatique	I	10.000,00 €	
21848	Matériel de bureau et mobilier	I	10.000,00 €	
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		45.508,13 €	45.508,13 €

Reçue en
Préfecture et
rendue exécutoire
le :

Affichée le :

Le comité syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE

Le budget supplémentaire présenté.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 28 Mars

Marie Passieux
Vice-Présidente du Département de l'Hérault
Présidente du Grand Site

